

Le 1 octobre 2018

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le premier jour d'octobre 2018 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

7 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30.

173-18 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

174-18 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 4 septembre 2018

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 4 septembre 2018 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h32.

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel.

175-18 Comptes à payer

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (aout) payé	167,66
Cotisations employeur provinciales (aout) payé	1 304,59
Élus	2 472,13
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	8 353,49
Pompiers, opérateur eaux usées et préposé à l'entretien,	2 723,64
Carole Dansereau (hébergement, repas, km, congrès FQM 2018)	614,09
Daniel Tétreault (km rencontre sur le recyclage à Cowansville)	25,60
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles+recyclage 4 260kg juillet 2018)	3 333,99
Régie intermunicipale (enfouissement 22 960 kg)	1 815,46
Sani-Éco (recyclage 2450 kg 1 collecte en aout 2018)	197,19
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public) payé	270,71
Hydro-Québec (site de traitement) payé	979,00
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,25
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	242,70
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie, eau)	498,78
Petite caisse (timbres, envois recommandés, disque dur bibliothèque,affiches plastifiées)	115,52
André Paris inc.(débroussaillage bords de chemins 2018)	3 765,43
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie)	61,75
Rona Lesvesque (bouche fissure, semence gazon)	184,87
DJL Rive Sud (asphalte froide en sacs)	279,67
Inspections d'échelles DenisThibault (inspection annuelle échelles SSI)	229,95
Papeterie Coupal (papier 8,5x11 et 8,5x14 , papier couleur)	148,28
Orizon Mobile (chargeur, service incendie)	45,94
Mécanique Laco inc. (réparation unité de secours service incendie,)	557,90
Centre mécanique Laverdière (réparation tracteur voirie et entretien tondeuse)	303,49

John Deere Financial (produit pour tondeuse du tracteur voirie,)	44,08
Pièces d'Auto Bedford (pièces pour pompes portatives, service incendie)	23,85
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie)	189,00
Paradis Lemieux Avocats (honoraires professionnels dossier 0174-48087, site de traitement)	6 684,11
Meunier Électrique et Fils inc (réparation soufflante site de traitement)	687,78
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 1 mois)	148,32
Biovet inc. (analyse d'eau potable 1 mois)	23,28
Ville de Bedford (préventionniste + quote-part aréna 2/2 - crédit vente de billets)	6 720,76
Ministère de la Sécurité Publique (Sûreté du Québec 2ème versement de 2 pour 2018)	42 141,00
Raymond Chabot Grant Thornton (reddition TECQ 2014-2018 , rapport de l'auditeur)	1 724,63
J.Guy Rousselle (location pelle, travaux chemin Wallbridge, arbre hotel de ville)	140,00
Toilettes portatives Sanibert (location 5 toilettes sèches+ nettoyage ponceaux fossés et chemin)	2 309,16
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 101,29
La Coop des Montérégiennes (location chapiteau remboursé par le CDS)	1 328,10

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2018.

ADOPTÉ

176-18 Adoption du règlement 422-18 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

ATTENDU que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

ATTENDU que l'Assemblée nationale a adopté le 10 juin 2016 le Projet de Loi 83 Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale et que des modifications ont dues être apportées au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ;

ATTENDU que l'Assemblée nationale a adopté le 19 avril 2018 le Projet de Loi 155 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec et qu'il y a lieu de modifier le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 4 septembre 2018 et que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie* en matière municipale ont été respectées;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'adopter le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Notre-Dame-de-Stanbridge sans modification.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit

ADOPTÉ

177-18 Embauche de la directrice générale et secrétaire-trésorière

ATTENDU l'appel de candidatures pour le poste en objet ;

ATTENDU les recommandations de Raymond Chabot Grant Thornton, service de ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Gaston Chouinard

- De nommer Mme Suzanne Marcoux au poste de directrice générale adjointe à compter du 2 octobre 2018 et au poste de directrice générale à compter du 1 janvier 2019 , et ce, selon les modalités prévues à son contrat de travail ;
- De mandater le maire, M. Daniel Tétreault, et la directrice générale, Mme Béatrice Travers, à signer pour et au nom de la Municipalité ce contrat de travail.

Le vote est demandé et se traduit par 6 voix en faveur de cette proposition.

*** ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

178-18 Embauche au poste d'aide voirie

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu d'embaucher M. Gaétan Laverrière comme aide de voirie.

Le salaire horaire de ce poste est déterminé chaque année par résolution en même temps que tous les autres postes.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

179-18 Achats pour le service de sécurité incendie

Proposé par Gaston Chouinard

Et appuyé par Micheline Dufour

Et résolu d'autoriser l'achat des articles nécessaires pour compléter la valise du poste de commandement ainsi que la table pour supporter cette valise lors des opérations. Le budget prévu est de 350 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

180-18 Manque d'eau - Puits desservant l'Hôtel de Ville

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu de :

- D'ouvrir et de faire nettoyer le puits qui dessert actuellement le bâtiment;
- De convoquer une assemblée spéciale le plus tôt possible selon les résultats obtenus après le nettoyage de ce puits.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

181-18 Adoption de la mise à jour de la politique MADA Bedford et région 2019-2023

Considérant que la première politique Municipalité amie des aînés (MADA) date de 2014-2016;

Considérant l'importance d'assurer aux aînés un milieu de vie de qualité;

Considérant la démarche régionale concertée réalisée sur le territoire de Bedford et région,

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge adopte la mise à jour de la politique MADA Bedford et région et son nouveau plan d'action régional 2019-2023 ainsi que le nouveau plan d'action 2019-2013 de notre municipalité.

ADOPTÉ

182-18 Personne responsable des questions relatives aux Aînés MADA

Considérant l'importance d'assurer un suivi de la politique MADA Bedford et région et de son nouveau plan d'action régional 2019-2023 ainsi que du nouveau plan d'action 2019-2023 de notre municipalité.

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge :

- _ désigne un de ses élus « responsable des questions relatives aux aînés (RQA) », que cette personne a pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions relatives aux aînés et d'assurer, au nom du conseil, du bon cheminement du développement ou du suivi de la démarche MADA et de ses plans d'action. » Cette personne est membre du comité de pilotage régional;
- désigne le conseiller, M. Gaston Chouinard, comme responsable des questions relatives aux aînés.

ADOPTÉ

183-18 Comité de suivi local, plan d'action 2019-2023 de la politique MADA

Considérant la volonté de la municipalité de mettre à jour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour assurer un milieu de vie de qualité aux aînés pour favoriser le vieillissement actif;

Considérant que la municipalité a adopté la politique MADA Bedford et région ainsi que le plan d'action 2019-2023;

Considérant que le cheminement de la démarche MADA nécessite la création d'une structure de suivi du plan d'action local et du plan d'action régional;

Considérant que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité,

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge :

- Met en place un comité de suivi local composé du responsable des questions relatives aux aînés, de la directrice générale et des citoyens aînés de la communauté;
- Délègue son responsable des questions relatives aux aînés (RQSA) au comité MADA régional responsable du suivi de la politique.

ADOPTÉ

184-18 Entente avec Sani-Eco Inc. pour le tri et le traitement des matières recyclables provenant des collectes de recyclage de la municipalité

Considérant que chaque membre du Conseil a pris connaissance de l'entente proposée par Sani-Éco;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

et résolu d'accepter et de signer l'entente avec Sani-Eco Inc. pour le tri et le traitement des matières recyclables provenant des collectes de recyclage de la municipalité. Cette entente est d'une durée de 5 ans et débute le 1 janvier 2019, le tarif établi par Sani-Éco inc. est de 70\$ la tonne pour toute la durée du contrat.

La directrice générale est autorisée à signer cette entente.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans les budgets des 5 prochaines années.

185-18 Collectes et transport des matières résiduelles- Appel d'offres- Modification résolution 145-18

Considérant la résolution 145-18 adoptée le 3 juillet 2018 concernant le futur appel d'offres pour les collectes et le transport des matières résiduelles;

Considérant l'entente signée avec Sani-Éco inc pour le traitement des matières recyclables, résolution 184-18;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de modifier les 2 points suivants de la résolution 145-18:

- Le lieu pour la disposition du recyclage sera à Granby sur le site de Sani-Éco inc.;
- Deux scénarios seront demandés : un contrat d'une année et un contrat de trois années;
- Toutes les autres conditions restent inchangées.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

186-18 Sécurité des piétons, rue Principale- Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Considérant la résolution 84-18 adoptée le 3 avril 2018 par ce conseil municipal;

Considérant la réponse écrite du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du 31 août 2018 et diverses conversations téléphoniques concernant ce sujet;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que le Conseil municipal :

- constate que l'emplacement de la traverse piétonnière proposé par le MTMDET n'est pas réaliste car les piétons ne feront pas le détour pour utiliser la traverse;
- Réitère sa volonté de sécuriser la traversée de la rue Principale par les piétons et demande au MTMDET de regarder toutes les solutions envisageables pour améliorer la situation;

ADOPTÉ

187-18 Entretien d'hiver et déneigement du chemin de la Grande-Ligne et de la rue Principale

Considérant la résolution 108-18 adoptée le 7 mai 2018;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu mandater l'entreprise Transport Hanigan inc pour réaliser le contrat de déneigement et d'entretien d'hiver du chemin de la Grande-Ligne et de la rue Principale sur 4.36 km, pour la saison 2018-2019. Le montant de ce contrat est de 18 778 \$ plus les taxes applicables et comprend la fourniture et l'épandage des abrasifs et des fondants;

L'entreprise s'engage à respecter toutes les directives et demandes du devis du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports qui sera joint au contrat à intervenir entre la municipalité et l'entreprise.

La directrice générale est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

188-18 Travaux de voirie- Accotements

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Roger Santerre

Et résolu :

- de reporter les travaux d'accotements dans le rang Saint-Joseph en 2019;
- de faire cette année les accotements du chemin DesRivières aux endroits les plus problématiques.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

189-18 Comité des Loisirs de Notre-Dame-Projet illumination du Parc Fournier

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que le conseil municipal de Notre-Dame participe au projet d'illumination du Parc Fournier, tel que présenté par le Comité des Loisirs de Notre-Dame lors de la dernière assemblée, en finançant le matériel nécessaire pour l'illumination du gazébo dans le parc Fournier. Le montant prévu est de 1973 \$ plus les taxes applicables. Ce montant sera versé uniquement en 2019.

Il faudra vérifier les avantages et les inconvénients de laisser les lumières du gazébo installées à l'année.

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense au budget 2019.

*** ADOPTÉ***

190-18 Haut-parleurs installés dans la salle communautaire

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu d'accepter la proposition de M. Normand Roy pour l'acquisition des 4 haut-parleurs, des supports et de tout le filage. Le montant de cet achat est de 2 000\$. Le paiement immédiat est autorisé.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

191-18 Protocole de collaboration -Services aux personnes vivant des problèmes d'encombrement et d'insalubrité morbide

Considérant qu'un protocole de collaboration entre le CIUSSS de l'Estrie, la Société protectrice des animaux des Cantons, la Sûreté du Québec MRC Brome-Missisquoi,

l'organisme l'Éveil Brome-Missisquoi, l'organisme Entrée chez soi Brome-Missisquoi, les services ambulanciers et les villes de la desserte du RLS La Pommeraie a été élaboré pour venir en aide aux personnes aux prises avec un problème d'encombrement et d'insalubrité morbide pour favoriser l'accès à des services d'aide ainsi qu'un suivi adéquat;

Il est proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu que la directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge le protocole de collaboration avec les divers organismes pour les services aux personnes vivant des problèmes d'encombrement et d'insalubrité morbide.

*** ADOPTÉ***

192-18 Participation financière au projet du journal communautaire Le Saint-Armand-2019

Considérant la demande du comité administratif du Journal Le Saint-Armand du 20 septembre dernier;

Considérant que ce journal communautaire dessert dix municipalités de la région depuis une quinzaine d'années;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que la municipalité manifeste son intention de verser la somme de 200\$ comme participation financière pour l'année 2019 pour la réalisation du journal communautaire Le Saint-Armand.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2019

La deuxième période de questions est ouverte à 21h15.

La levée de l'assemblée est demandée par Micheline Dufour à 21h 20 ;

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière